



# ENTRE NOUS

*Mais vous pouvez le répéter....*

[www.anr55.org](http://www.anr55.org)

## LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ANR 55

Association Nationale des Retraités  
Groupe Meuse  
41 rue du docteur Wagner - 55000- BEHONNE - Tél : 03 29 45 00 91

### DANS CE NUMERO

Le mot du  
président

Assemblée  
Générale Cap  
d'Agde

Spectacle « les  
flammes et la  
lumière »

Parc Ste Croix

Le Paradis Des  
Sources

La vie du groupe

Amicale vie

Portail Malin

CCUES Orange

Santé

### Le mot du président



*Chers Amis,*

*Eh oui, l'été caniculaire tire à sa fin apportant enfin un peu de fraîcheur à nos belles soirées en Lorraine. Le mois de septembre a débuté. Le temps passe. Vite, trop vite pour certains, pas assez pour d'autres...*

*Comme tous les évènements sportifs qui se sont déroulés pendant ces trois mois, en particulier le mondial de football féminin remporté pour la quatrième fois par les américaines, mais où les bleues éliminées en quart de finale par ces championnes du monde ont donné un grand élan au foot féminin français. le tour de France qui a sillonné les routes de Meuse et où la France a vibré jusqu'à l'avant-veille de l'arrivée sur les Champs Elysée pour les exploits de deux français Alaphilippe et Pinot, l'été a défilé d'un seul trait sans s'arrêter.*

*La rentrée des écoliers vient de se faire. Nous aussi retraités les moments pour penser à soi sont arrivés. Si le plaisir de retrouver sa descendance, ses amis est indéniable, un peu de calme retrouvé ne nuit pas à ce que je sache.*

*Mais soyez rassuré nous n'allons pas vous laisser tranquille trop longtemps. C'est aussi la rentrée à l'ANR 55. Qui dit rentrée, dit reprise des activités. et de prendre soin de votre personne par des séances de bien-être (en partenariat avec l'ASPTT Françoise PEUDON 06 86 68 94 95)... Il est déjà temps de songer au repas de fin d'année et en janvier ou février, à la journée loto. Les projets de voyages se précisent pour 2020. Mais même si l'été est une saison propice au farniente, nous n'oublions pas les projets de nos dirigeants politiques qui à leur manière désirent améliorer notre sort de retraités. Nos responsables de l'ANR qui siègent au comité restent vigilants à l'évolution de ces dossiers, ceci avec l'appui de nos partenaires : la FGR et la CFR. Vous serez tenu informé de toutes ces évolutions. Egalement s'il s'avérait nécessaire de nous réunir sous leur bannière pour montrer notre désaccord avec cette politique d'anti nanti .....*

*A vous tous, je vous souhaite une bonne reprise et vous donne rendez-vous pour nos prochaines sorties*

Portez -vous bien

Jean-Pierre PERSON

## Assemblée générale cap d'adge 2019

Comme indiquée lors du précédent « entre nous » cette assemblée a eu lieu les 4 et 5 juin au village Azuréva du Cap d'Agde.

Tous les détails de cette assemblée, rapport moral et bilan financier ainsi que toutes les interventions ayant eu lieu, sont décrits dans un supplément de 25 pages joint à l'envoi de la voix de l'ANR (n° 489) de juillet.

## Des flammes... à la lumière



Pour clore la saison 2018 /2019, l'ANR Meuse vous avait convié le 21 juin au spectacle « Des flammes à la Lumière » à Haudainville

Le plus grand spectacle d'Europe sur la grande guerre retracée par des tableaux sur le destin croisé des combattants et des civils français et allemands de la belle époque à la première guerre mondiale, de la bataille de Verdun à l'armistice, et de 1927 jusqu'à nos jours.

Ce son et lumière grandiose fut suivi par 20 d'entre nous après un diner « menu belle époque » préparé par un traiteur qui fut apprécié par tous.



## Parc Sainte-Croix

Ce sont 52 personnes qui se sont inscrites à la journée consacrée à la visite du magasin d'usine Méphisto à Sarrebourg puis au repas et à la découverte du parc animalier de Ste Croix à Rhodes.

Cette journée aura lieu le **mercredi 18 septembre** (et non le mardi 17 car ce jour là il n'y a pas de visite guidée de l'usine Méphisto )

## Paradis des Sources

Le jeudi 12 Décembre aura lieu notre sortie de fin d'année. Ce sera l'Alsace avec le cabaret « Le Paradis des Sources » à Soultzmatt (68) .

Toutes les informations ainsi que le bulletin d'inscription se trouve dans le mailing ci-joint. Soyez nombreux à vous inscrire à cette dernière manifestation de cette fin d'année 2019.

## La vie associative du groupe

### Les décès

Madame Jeannine FELTEN 550100 Verdun le 25 Juin 2019  
Nous renouvelons toutes nos condoléances et notre marque de sympathie à la famille

### Les nouveaux adhérents recensés

Monsieur Michel KREBS 55130 Gondrecourt Le Château  
Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous



**Economisez jusqu'à 331 € pour toute nouvelle adhésion**

**Attention, Cette offre exclusive se termine le 31 octobre 2019**

**Plus que deux mois pour profiter de l'offre**

**6 mois de cotisation gratuits + 22 euros de réduction sur la cotisation AMV 2020  
soit la valeur d' 1 AN de cotisation ANR**

- Cette offre est applicable aux adhérents ANR **et** aux futurs adhérents ANR
- Un capital décès garanti de 800€ à 8000€ ( jusqu'à 24000 € en cas d'accident)
- Souscription jusqu'à 75 ans révolus
- Aucun examen médical
- 0€ de frais de dossier
- Libre choix du capital garanti
- L'Amicale-Vie prend le relais de la Mutuelle Générale après 65 ans.

Pour tout renseignement ou demande de documentation (sans engagement) contacter Madame **Lydie LEGROS** au **03 29 78 10 92**



## Informations retraités Postiers

**Pour trouver les information sur le site portail malin .....**

(Sur internet : [www.portail-malin.com](http://www.portail-malin.com) - Nom de l'utilisateur : **offre** / Mot de passe : **sociale**)

Vous y trouverez la note de service (Références : CORP-DNAS-2019-134 du 21 juin 2019) réactualisée qui récapitule les différentes prestations dont peut bénéficier le retraité.

Pour toutes précisions les postiers retraités, tels que définis dans la note jointe, peuvent contacter la ligne des activités sociales 0 800 000 505 (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00).

**Deux choses, il me semble, à retenir :**

- Point 1 : préambule

« La Poste souhaite assurer un traitement équitable, en matière d'activités sociales, entre retraités salariés et retraités fonctionnaires ».

- Point 4 : obtention de la carte de retraité

Est considéré comme retraité de La Poste, au titre des activités sociales du Conseil de Gestion et d'Orientation des Activités Sociales (Cogas), tout postier ayant été employé au sein de La Poste maison mère les cinq dernières années qui précèdent son départ à la retraite, quel que soit son statut au sein de l'entreprise maison mère (salarié CDI, contractuel de droit public ou fonctionnaire). Cette carte atteste de votre qualité de retraité de La Poste et vous permet de bénéficier d'aides en matière d'activités sociales et également d'un accès privilégié aux offres des partenaires du Cogas tel que les associations.

La ligne des activités sociales peut vous renseigner sur les activités sociales dédiés aux retraités, elle est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h au 0800 000 505, choix 2 « retraités ».

Pour obtenir cette carte, il vous appartient de renvoyer le coupon dûment complété. Vous y joindrez une photographie récente, vous représentant tête-nue, d'environ 4 cm sur 4 cm et ne comportant pas trace d'une utilisation antérieure. La carte ne saurait tenir lieu de justificatif d'identité.



## Informations retraités Télécommunicants

Site internet : [www.ce-orange.fr](http://www.ce-orange.fr)

Pour toute question sur une prestation, veuillez-vous reporter aux rubriques du Guichet Unique. Courrier Gestionnaire pour le compte des CE ASC / Accueil ouvrants-droit

TSA 10003

41965 Blois Cedex 09

E-mail [retraites.accueil@ccues-ft.fr](mailto:retraites.accueil@ccues-ft.fr) Téléphone 0810 007 221 | le lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h15.

Si vous n'avez pas reçu ou si vous avez égaré votre **carte de retraités**, vous pouvez en faire la demande **par écrit** auprès des services RH de Blois :

Orange Service partagés RH

Centre du Traitement du courrier

TSA 80001

49965 BLOIS Cedex

En précisant votre nom, prénom, adresse et si possible votre identifiant pour faciliter les recherches.

## Grippe : généralisation de la vaccination en pharmacie octobre 2019



Un décret et trois arrêtés parus au Journal officiel du 25 avril 2019 autorisent les pharmaciens d'officine de l'ensemble du territoire à pratiquer la vaccination contre la grippe et fixent les conditions de l'organisation de cette activité.

Après deux années d'expérimentation en Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France et Occitanie, tous les pharmaciens pourront, dès la campagne antigrippale 2019-2020, procéder à la vaccination dans leur officine. Cette généralisation a été votée lors de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019.

Cela concerne les personnes majeures visées par les recommandations vaccinales : les personnes âgées de 65 ans et plus comme chaque année, et aussi les personnes à risque de grippe sévère ou compliquée comme les femmes enceintes et les personnes atteintes de certaines pathologies (affections broncho-pulmonaires chroniques, insuffisances cardiaques graves, diabètes de types 1 et 2, etc.).

Sont exclues du dispositif les personnes présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure.

Pour pouvoir faire les vaccins, les pharmaciens devront faire une déclaration auprès des agences régionales de santé, recevoir une formation théorique et pratique et adapter leur espace professionnel à cette nouvelle activité.

Le décret précise également les modalités de traçabilité de la vaccination et de transmission des informations au médecin traitant.

À savoir : les deux années d'expérimentation ont permis à près d'un million de Français d'être vaccinés contre la grippe saisonnière par leur pharmacien.